



## FORMULAIRE DE COTISATION AEA - 40 €

Exercice 2023-2024 (du 1er Septembre 2023 au 31 Août 2024)

**Ce document doit obligatoirement être joint au paiement de votre cotisation, adressé à :**  
**Luc DELAGE - 8, Bd de la République - 95210 Saint-Gratien - France**  
**ou par Mail à l'adresse : luc.delage@neuf.fr**

**Identité de l'adhérent :** (cadre à renseigner en LETTRES MAJUSCULES)

CIVILITE : (Cocher la case)  M.  Mme  Mlle

NOM CIVIL: .....

PRENOM : ..... N° AEA : .....

PSEUDONYME : .....

ADRESSE MAIL : .....

**Pour les nouveaux adhérents ou en cas de modifications lors de l'exercice précédent :**

N° - Rue : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

N° Téléphone : ..... N° Mobile : .....

**Modalités de paiement :** (Cocher la case correspondante)

Par Chèque Bancaire à l'ordre de l'AEA

Par Virement (IBAN FR76 1751 5000 9208 0021 8970 118 - BIC : CEPA FRPP 751)

➡ Dans ce cas merci d'indiquer les références du compte qui effectue le versement :

.....

**Dans tous les cas :** Si le versement est effectué par une autre personne, merci de préciser :

NOM : .....

PRENOM : .....

**Dans le cas d'un virement :** ce document doit être envoyé par mail à : luc.delage@neuf.fr

**RAPPELS :** L'adhésion à l'AEA ouvre droit à l'utilisation du site AEA (conditions définies dans les statuts) et à l'inscription dans tous les Salons organisés par l'AEA (voir conditions particulières définies dans les règlements spécifiques de chaque Salon).

Pour chaque nouvel exercice, le règlement de la cotisation se fait à partir du mois de Septembre.